



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Communiqué de presse  
Le 10 avril 2025

**SIGNATURE DE L'AVENANT MOBILITÉS 2023-2027 DU CONTRAT  
DE PLAN ETAT-REGION (CPER) :  
DES AMBITIONS COMMUNES POUR LA MOBILITÉ EN GRAND EST**

***Le préfet de région, Jacques Witkowski, et le président de la Région Grand Est, Franck Leroy, ont signé ce 10 avril 2025 l'avenant d'intégration du volet Mobilités au CPER Grand Est, prévoyant plus de 2,1 milliards d'euros d'investissements consacrés aux infrastructures de transport du territoire sur la période 2023-2027.***

Cette signature est l'aboutissement d'un processus engagé en juillet 2023 entre l'État et la Région Grand Est, en concertation avec les principales collectivités concernées (conseils départementaux, métropoles, EPCI).

Son objectif : identifier, prioriser et financer les projets d'infrastructures du Grand Est pour répondre aux besoins de mobilités croissants induits par les enjeux de la transition écologique.

Ces travaux se concrétisent par un ***contrat d'une ampleur sans précédent, avec plus de 2,1 milliards d'euros d'investissements prévus*** pour moderniser et développer les infrastructures de transport, dont ***1,4 milliard d'euros apportés, conjointement et à parité, entre l'État et la Région***. Ce volet mobilité a été adopté par la Région en Séance Plénière du 17 octobre 2024.

Cet effort inédit répond à une ambition partagée : ***améliorer les mobilités du quotidien et le report modal vers des modes décarbonés, collectifs ou de « mobilités douces ».***

***84 % des opérations concernent des modes de transports plus écologiques :***

- ***70 % des investissements, soit près de 1,5 milliards d'euros, sont consacrés au ferroviaire et aux transports collectifs avec :***

- les **Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)**, représentant presque **un tiers des investissements, soit 650 millions d'euros** consacrés à l'amélioration de l'offre de transport dans son ensemble (ferroviaires, voies réservées pour les transports en commun et covoiturage, pôle d'échanges multimodaux, etc.), pour les métropoles et les territoires périurbains et ruraux concernés
  - **la modernisation du réseau** avec notamment la poursuite de l'électrification de la ligne 4 Paris-Troyes et l'augmentation de capacités électriques du réseau, pour un montant total de 280 millions d'euros, auxquels se rajoutent 35 millions d'euros pour la **résorption des passages à niveaux**
  - un important volet (240 millions d'euros) destiné à régénérer les **lignes de dessertes fines du territoire pour le transport de voyageurs (LDFT)**
  - la **mise en accessibilité des gares aux personnes à mobilité réduite (PMR)** pour un montant de 98 millions d'euros
  - plus de 180 millions d'euros consacrés à l'amélioration des performances des **lignes fret** et à la **dynamisation des embranchements ferroviaires** destinés aux activités industrielles.
- Près de **210 millions d'euros (10%) sont consacrés aux ports et au fluvial**, dans une région bénéficiant de plusieurs axes fluviaux de grand gabarit à vocation commerciale, et de nombreux ports (sur le Rhin, la Moselle, la Seine et la Meuse), connectés aux grands ports maritimes et essentiels dans l'essor du fret fluvial et ferroviaire ambitionné au niveau national et régional.
  - Le vélo trouve pour la première fois sa place dans ce CPER, avec un **soutien aux projets de véloroutes** inscrites au schéma national et régional.

Au regard des besoins de mobilité quotidienne, le **volet routier bénéficiera quant à lui d'une enveloppe de près de 330 millions d'euros (16%)**, destinée aux axes structurants de déplacement (notamment sur les RN4, RN44 et A31bis), à des opérations déjà engagées (RN135) mais aussi à diverses études permettant d'anticiper les projets à venir.

Les engagements pris dans ce volet Mobilités 2023-2027 feront l'objet d'un suivi au travers d'indicateurs afin de s'assurer de l'impact effectif des investissements sur le report modal.

## **Des projets concrets pour transformer les mobilités**

A Gamsheim, sur le Rhin, les ambitions du Contrat de Plan Etat-Région revêtent un sens tout particulier. Le site fluvial, exploité par l'établissement public Voies Navigables de France (VNF), illustre la portée concrète du CPER Mobilités 2023-2027.

Grâce à un cofinancement de l'Etat, de la Région Grand Est et des fonds européens, ce site, unique en France, fait actuellement l'objet d'une modernisation d'envergure. Il a deux fonctions distinctes :

- Les écluses permettent le passage de 65 à 80 bateaux par jour et près de 15 millions de tonnes de marchandises par an. Il s'agit des plus grandes écluses de France (2<sup>èmes</sup> plus grandes d'Europe), avec deux sas identiques de 270 mètres de long et 24 mètres de large.

Datant de 1974, ces ouvrages nécessitent d'importants travaux de modernisation. La rénovation du premier sas a été achevée en juin 2024 pour un montant total de 16,06 millions d'euros, dont près de 3,3 millions d'euros financés par la Région. La rénovation du second sas vient, quant à elle, de démarrer pour un montant de 16,2 millions d'euros, cofinancés par l'Etat/VNF pour 13 millions d'euros et par la Région Grand Est pour 3,2 millions d'euros.

- Sur le même site, le CARING (Centre l'Alerte Rhénan d'Informations Nautiques de Gamsheim) est la tour de contrôle qui supervise 24h/24 et 7j/7 la navigation rhénane internationale sur l'ensemble du Rhin franco-allemand. Il assure un rôle crucial notamment dans l'annonce et le suivi des crues du Rhin, l'annonce des conditions de navigation, de coordination en cas de pollution ou d'accident de navigation, ou encore le suivi des transports de matières dangereuses.

Le regroupement dans un nouveau bâtiment unique du CARING, d'un poste de commande centralisé, permettant la supervision de la navigation et la gestion hydraulique sur différents canaux petit gabarit de l'Est de la France, et d'une partie des équipes de VNF, a démarré en 2024 et doit s'achever fin 2025. Son coût est de 5,5 millions d'euros, cofinancé Etat/VNF pour 2,4 millions d'euros, et par la Région Grand Est pour 1,4 million d'euros, ainsi qu'1,7 million d'euros de subventions européennes. Cet investissement se justifie par le rôle majeur du CARING pour la navigation internationale.

*Ces deux ouvrages s'inscrivent dans les objectifs de report modal et attestent concrètement de la volonté commune de l'Etat et la Région Grand Est, comme de la dynamique en la matière.*

**Contacts presse :**

**Préfecture** : Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 45 59 26 76

Mél : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

**Région Grand Est**

Tél : 06 74 08 42 30

Mél : [julie.saucede@grandest.fr](mailto:julie.saucede@grandest.fr)